

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 21 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 13 mars 2024.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Anne-Laure JEAN-BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE.

**ABSENTS EXCUSES**

Raphael BENOIT

Laura LAVILANIE

Nadine DESMARAIS procuration à Anne DUNAN

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Jean-Laurent PEREZ procuration à Philippe CARRERE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **19 février 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **19 février 2024** est approuvé à l'unanimité.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – EAU/ASSAINISSEMENT (23-2024)**

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2023 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement exercice</b>	<b>2023</b>
Résultat de l'exercice	- 28 015.99 €
Résultat antérieurs	3 935.48 €
<b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>-24 080.51 €</b>

  

<b>Restes à réaliser au 31 décembre 2023</b>	
Dépenses	23 567.00 €
Recettes	5 198.00 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>-18 369.00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement**

Rappel du solde d'exécution cumulé	-24 080.51 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-18 369.00 €

**Besoin de financement de la section d'investissement** **42 449.51 €**

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	0.00 €
Résultat antérieur	-3 125.93 €
<b>Total à affecter</b>	<b>- 3 125.93 €</b>

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit**

<b>1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>2° Affectation complémentaire en réserves</b>	<b>0,00 €</b>
<b>3° Restes sur déficit de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002 - DF)</b>	<b>-3 125.93 €</b>
<b>4° Restes sur déficit d'investissement (à reporter au BP ligne 001 - DI)</b>	<b>-42 449.51 €</b>

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau